

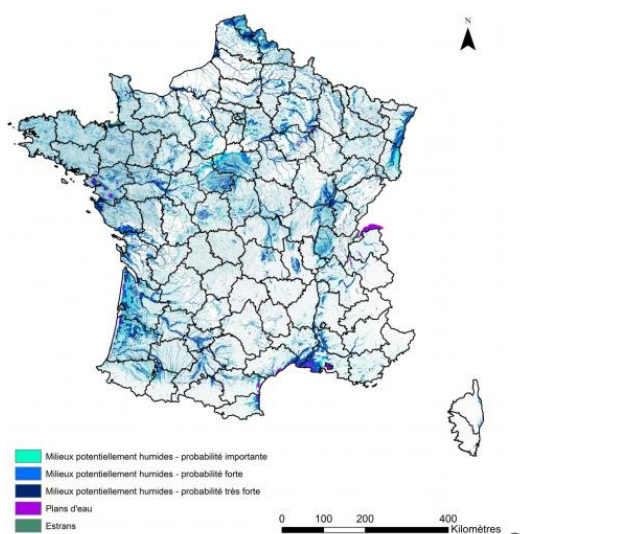
## Les inventaires de zones humides

Au niveau national et des grands bassins hydrographiques il s'agit d'inventaires réalisés à partir de l'exploitation d'images satellites ou aériennes pouvant renfermer des milieux humides. L'intérêt de cette démarche est de donner une indication sur la nature humide d'un territoire relativement étendu.

Au niveau local - sous bassin, départemental, ..." on parle en général de «zones humides effectives» lorsque sur le terrain la dénomination de **zones humides** est avérée.

## Les milieux potentiellement humides de France modélisés

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et Agrocampus Ouest ont publié, suite à une volonté émise de la part de la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, une carte des milieux potentiellement humides en France (1).



Cette carte propose une modélisation des enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. La méthode ne tient compte ni des aménagements réalisés (drainage, assèchement, comblement), ni de l'occupation du sol (culture, urbanisation, ...), ni des processus pédologiques et hydrologiques locaux qui limiteraient le caractère effectivement humide de ces zones. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte).

Le travail réalisé donne accès à une base cartographique homogène au niveau national (compatible avec une représentation graphique à l'échelle 1/100 000) utile pour élaborer et gérer les politiques publiques qui concernent les milieux humides.

**Les données sont accessibles librement** à partir de l'infrastructure de données spatiales GeoSAS de l'UMR AGROCAMPUS OUEST INRA SAS. Les données et la notice explicative sont téléchargeables à partir des métadonnées.

(1) Un "milieu humide" est défini par le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) comme étant une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau. Un milieu humide peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

## Les «milieux à composante humide »

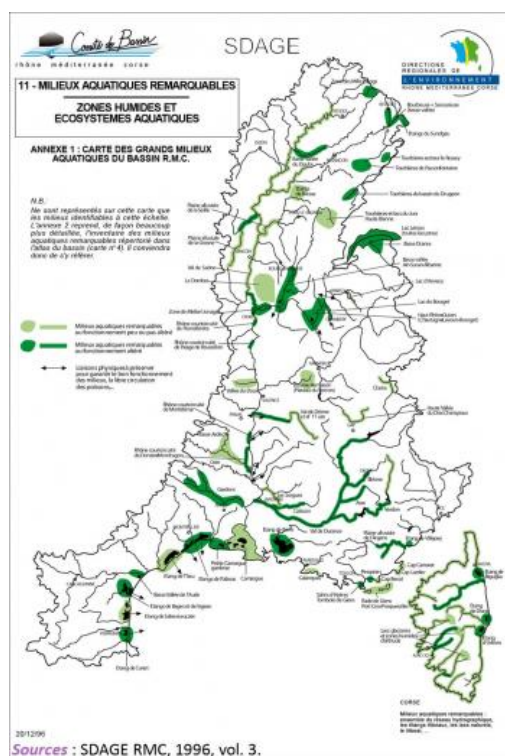


Une carte des milieux à composante humide a été élaborée par l'IFEN et le Muséum national d'histoire naturelle en 2001 à partir de l'exploitation et de la synthèse de couches géographiques - Corine Landcover, ZNIEFF, PSIC- disponibles au plan national. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif des zones humides mais d'une localisation des principaux milieux à composante humide en France métropolitaine, réalisée sur la base d'informations géographiques disponibles au moment de sa conception. Bien que non exhaustive, cette carte sert de base d'informations. Elle a été mise à jour en mai 2009 par le service d'observation et des statistiques (SOeS). La superficie des milieux à composante humide ainsi identifiées s'élève à 2,2 millions d'hectares.

Source : CGDD/SoeS - MNHN. Version 2, mai 2009. [Cliquez sur la carte pour l'agrandir](#)

Pour connaître la méthodologie employée et télécharger les données SIG utilisées pour réaliser cette carte, vous pouvez consulter la page le site du **Service de l'observation et des statistiques**.

### L'identification des zones humides dans les grands bassins hydrographiques



Les agences de l'eau, les offices de l'eau et les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont identifié des zones humides dans le but de cibler leurs actions prioritaires de restauration et de préservation de ces milieux sur leurs bassins dans le cadre du SDAGE. Chaque bassins à sa propre méthodologie et son propre adjectif pour qualifier ces dernières : "potentielle humide", "composante humide" ou encore "enveloppe humide" ... (Cf. « **Planification de la gestion de la ressource en eau** »).

Retrouvez dans l'extrait du guide juridique "protection et gestion des espaces humides et aquatiques" 2010, Olivier Cizel - **la prise en compte et l'identification des zones humides dans les SDAGE**.

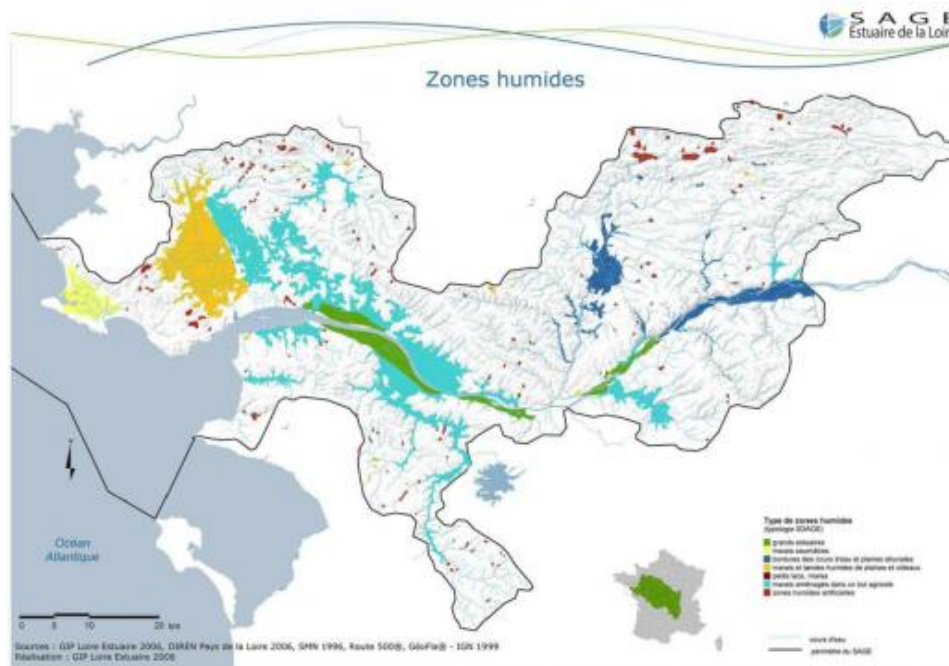
<b>Cartographie des zones à dominante humide du bassin Artois-Picardie</b>	
<b>Cartographie des zones à dominante humide du bassin Seine-Normandie</b>	la <b>couche ZH_GIP</b> (cartographie des zones à dominante humides concernées par une gestion contractuelle, un inventaire patrimonial ou une protection réglementaire)
<b>Cartographie des zones humides remarquables du bassin Rhin-Meuse</b>	
<b>Cartographie des zones à dominante humide du bassin Adour-Garonne</b>	<b>SIE Adour-Garonne</b>
<b>Cartographie des milieux aquatiques remarquables - zones humides et écosystèmes aquatiques du bassin Rhône Méditerranée et Corse</b>	
<b>Cartographie des zones humides de la Martinique</b>	

Aucune cartographie n'est disponible pour le bassin Loire-Bretagne.

### Les inventaires de zones humides locaux : sous bassin versant, département ...

Certains syndicats intercommunaux, mixtes, de rivière ... ou établissements publics ont réalisé des inventaires des zones humides remarquables dans le cadre des **schémas d'aménagement de gestion des eaux**.

Pour en savoir plus sur ces inventaires, nous vous conseillons de consulter les schémas d'aménagement de gestion des eaux recensés sur le site **GESTEAU**.



Les **conseils généraux** ont également réalisé des inventaires de zones humides remarquables. Lors de la mise en place de leur réseau d'espaces naturels sensibles (ENS).

Pour en savoir plus, nous vous conseillons de contacter les services techniques en charge de l'environnement de votre conseil général.

Diverses structures régionales peuvent avoir mis en place des inventaires dans le cadre de leurs politiques à l'égard de ces milieux : **conservatoire d'espaces naturels, parc naturel régional** ou encore **conservatoire de botanique**...

### Les inventaires non spécifiques aux zones humides : les ZNIEFF et ZICO

Les inventaires scientifiques nationaux rassemblés par le Museum national d'histoire naturelle sont des outils de connaissance du patrimoine naturel et les premiers indicateurs de la richesse des habitats naturels. Ils renferment de nombreuses informations sur les zones humides. Ces inventaires sont de deux types :



- Les **Zones d'Intérêts Communautaire pour les Oiseaux** (ZICO) : elles correspondent à des territoires remarquables pour l'avifaune nicheuse, migratrice ou hivernante.

- Les **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) : les ZNIEFF de type I sont des espaces à haute valeur écologique. Les ZNIEFF de type II correspondent à de vastes ensembles naturels, riches et homogènes, elles peuvent recouvrir des ZNIEFF de type I.

A noter que les ZNIEFF de seconde génération utilise la **typologie CORINE Biotopes** et bientôt **EUNIS habitats**.